



Question par rapport a l'alcool

Par **sophie**, le **22/02/2012** à **13:26**

Bonjour,

J'ai eu 2 accidents de voiture en peu de temps avec alcoolémie au volant, je suis passé devant le tribunal pénal qui m'a fais une annulation de permis de quelques mois, là je dois juste repasser mon code, je vois un agent de probation et j'ai une obligation de soins et 4 mois avec sursis. Cella à été jugé en mai 2010. J'ai récemment été arrêté le 7 janvier dernier pour ivresse sur la voie publique alors que mon ami avait bu et était tombé dans les escaliers, j'ai dû appeler les pompiers et la police est arrivée et m'a alors arrêté. Ils m'ont dit que je passerai devant le tribunal. Ma convocation va bientôt arriver dans ma boite aux lettres.

Que risque-t'il de m'arriver comme peine ?

Si une personne pouvait me renseigner SVP merci, SOPHIE.